

Alors que le fonds d'investissement américain Searchlight a annoncé au début de l'été son intention de s'offrir entièrement [LATECOERE](#) / T : 05.61.58.77.00 (siège social à Toulouse/Haute-Garonne, CA 659 M€, 5 000 salariés), équipementier aéronautique spécialiste des aérostructures et des systèmes d'interconnexion, cette opération soulève des inquiétudes : le 16 septembre, le président du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) a écrit à Bruno Le Maire pour l'alerter sur les risques de perte de souveraineté. «Latécoère a besoin de temps long. Laisser le champ libre à un fonds nord-américain serait une erreur» analyse Jean-Louis Chauzy. Dans sa lettre au ministre de l'Economie, il plaide pour une solution public-privé via [BPIFRANCE](#) / T : 01.41.79.80.00 pour relancer Latécoère. Et de poursuivre : «Le risque est d'assister à une perte de savoir-faire français». www.latecoere.aero